Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Avis Google portant atteinte à mon intégrité professionnelle

Par Johanne

Bonjour,

Je suis psychologue en cabinet libéral. Une dame que j'ai vu 2 fois en 6 mois et qui souffre d'un trouble de la personnalité de type passif agressif a laissé il y a 8 mois de ça un avis google très négatif sur moi. Je viens juste de m'en rendre compte , c'est une patiente à moi qui m'a prévenue. Je ne regarde jamais ces avis, je ne savais même pas que c'était possible...
Pourtant, je m'aperçois que le message que cette dame a posté a été vu plus de 200 fois! Je suis horrifiée!
Bien que ce message laissé correspond à un symptôme de persécution de son trouble, il est tout à fait dommageable pour ma pratique en tant que psychologue car les internautes n'ont probablement pas le recul ainsi que le diagnostic nécessaire pour prendre du recul face à ces propos complètement délirants?
Je ne souhaite pas rentrer directement en contacte avec elle, elle risquait d'en rajouter et google ne veut pas enlever le message.

Voici le message de la dame afin que cela soit plus clair pour vous:

"Froide, distante, rigide et incapable de se remettre en question !
Si vous osez lui faire un reproche, elle n'hésitera pas une seconde à utiliser toutes vos faiblesses pour les retourner contre vous pour vous écrasez le plus possible afin de flatter son immense égo. Et cela, sans vous laisser la place à la parole !
Elle peut arrêter brutalement la séance en calculant chaque minute près et vous mettre facilement à la porte sans aucune empathie."

Je souhaiterais savoir si au niveau juridique j'ai la possibilité de faire enlever le message. Dois-je lui envoyer un courrier, si oui sous quelle forme? Dois-je porter plainte ? Y a t'il un article de lois sur lequel je puisse m'appuyer?

Mille mercis de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce message.

Cordialement,

Johanne.